



Communiqué de presse

Namur, Mons et Louvain : premiers pas de la TaCC

La Table de Concertation des Conseils Étudiants indépendants est officiellement lancée, avec l'adoption conjointe d'une charte, la mise en ligne d'un site internet et des premiers contacts avec le monde politique.

Au cours des derniers mois, l'AGE, l'ORE et l'AGL, Conseils Étudiants (CE) respectifs des Universités de Namur (FUNDP), de Mons (UMons) et de l'UCL votaient leur désaffiliation de la Fédération des Étudiants Francophones (FEF). Cependant, aucun des trois CE concernés n'a choisi de rejoindre les rangs de l'Unécof. Conscients que cette situation les exclut officiellement de l'échiquier politique de la représentation étudiante au niveau communautaire, les CE de Namur, Mons et Louvain entendaient cependant continuer à remplir leur mission représentative à tout les niveaux. Ainsi, soucieux de garantir la représentation communautaire des étudiants de leurs universités, ils ont souhaité créer ensemble un organe commun de concertation et de représentation. Fin décembre, ils annonçaient dans la presse la création de la Table de Concertation des Conseils étudiants indépendants de Fédération Wallonie-Bruxelles, en abrégé la « TaCC ».

La TaCC s'est réunie à plusieurs reprises depuis sa création et a notamment eu l'occasion de rencontrer certains interlocuteurs du monde politique. Une rencontre est également prévue entre les représentants étudiants et le Ministre de l'Enseignement Supérieur Jean-Claude Marcourt d'ici la fin du mois. Aujourd'hui, l'AGE, l'ORE et l'AGL peuvent annoncer l'adoption conjointe d'une Charte de la TaCC, ratifiée lors de l'assemblée générale de leurs Conseils respectifs, ainsi que le lancement d'un site internet.

Cette charte institue la collaboration démocratique et concertée entre des CE qui ne se reconnaissent plus dans les deux ORC, en précisant bien que la TaCC n'en constitue pas une troisième et n'a pas pour vocation de le faire. Y est clairement stipulée la volonté de constituer une force d'avis et de proposition sur la défense des intérêts étudiants au niveau communautaire. Parmi les missions de la TaCC inscrites dans la Charte, on retrouve la promotion et la défense des droits des étudiants, la représentation des étudiants, sur la base de positions concertées, vis-à-vis des instances communautaires ou encore la promotion de l'accessibilité et de la qualité des études supérieures.

Enfin, la TaCC entend rester un interlocuteur respectueux ainsi qu'un partenaire potentiel ouvert vis-à-vis des deux ORC officielles, la FEF et l'Unécof. La TaCC plaide ainsi pour un rassemblement et pluralistes des forces étudiantes et appel à chercher les points de convergences et construire de nouvelles synergies.

Contacts presse

Stéfano Di Pietrantonio,
responsable communautaire
AGL (UCL)

Tel : 0476/881512

Corinne Martin,
présidente AGE (FUNDP)

Tel : 0494/547828

Julien Pingitore,
président ORE (Umons)

Tel : 0475/440781

Site internet : www.tacc.be